



# Tarn Info Loup & Protection des troupeaux

N°9 - Avril 2022

## Un nouvel arrêté au 31 mars : 7 communes supplémentaires en cercle 2 !

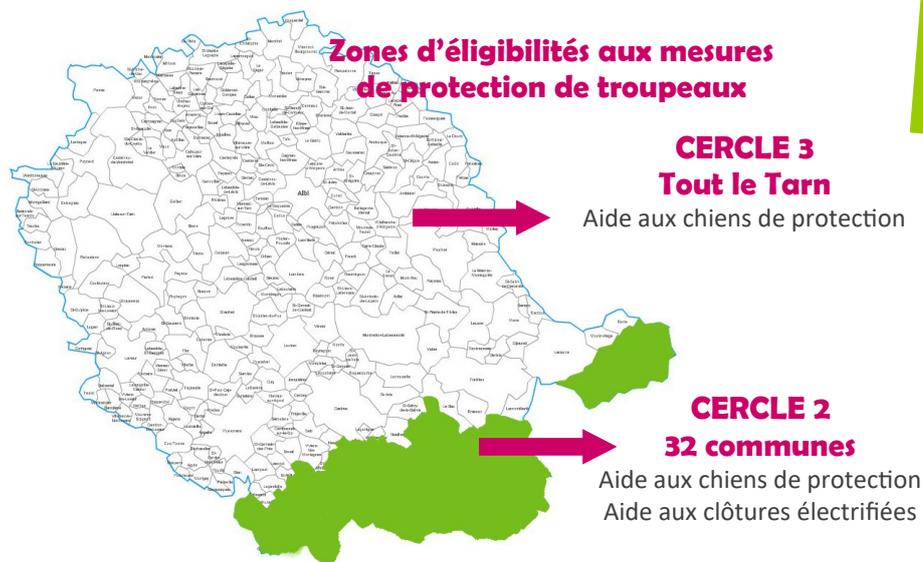
Suite aux attaques survenues à Sorèze en début d'année et à la demande de la profession, un nouvel arrêté préfectoral daté du 31 mars, élargit le « Cercle 2 » à 7 communes supplémentaires : Les Cammazes, Durfort, Sorèze, Saint Amancet, Dourgne, Massaguel et Verdalle.

Pour rappel, l'arrêté préfectoral du 1er février 2022 avait classé 25 communes du sud-est en « Cercle 2 » : Murat/Vèbre, Angles, Nages, Arfons, Escoussens, Labruguière, Caucalières, Payrin Augmontel, Aiguefonde,

Aussillon, Mazamet, Boissezon, Pont de l'Arn, Bout du Pont de l'Arn, St Amans Soult, Albine, Sauveterre, Lacabarède, Labastide-Rouairoux, Rouairoux, St Amans Valtolet, Le Vintrou, Le Rialet, Lasfaillades et Cambounes.

Cela monte à 32, les communes sur lesquelles les éleveurs peuvent déposer des dossiers d'aide non seulement pour des investissements liés chiens de protection mais également à des investissements en clôtures électriques.

**Vous êtes intéressé :**  
Déposez votre dossier le plus rapidement possible avant de commencer à investir !  
Plus d'info si besoin au 05.63.48.83.16



## Etat des lieux des attaques 2022

Du 1er janvier au 24 février dernier, 11 constats de dommages ont été effectués par les services de l'OFB (Office Français de la Biodiversité), en grande majorité sur la vallée du Thoré et la Montagne Noire. Sur les 11 constats, 8 ont été expertisées comme des attaques de loup (« Loup non écarté »).

**Début Mars, 3 nouvelles attaques** ont eu lieu à Labastide Rouairoux et à St Amans Soult avec au total 3 brebis et 4 chèvres tuées. Nous attendons encore le résultats des expertises des services de l'Etat. D'autres constats de dommages ont été fait depuis par les services de l'OFB mais nous attendons le retour de la DDT.

### Rappel : que faire en cas d'attaque ?

**Contactez la permanence OFB (05.81.27.54.30)** afin d'établir les constats dans les meilleurs délais (avant 72 h). N'hésitez pas à laisser un message avec votre nom et vos coordonnées. Même si vous ne souhaitez pas être indemnisé, appelez l'OFB ! Cela permet de suivre la progression des attaques et défendre au mieux l'intérêt des éleveurs !

## Un nouveau loup sur la Montagne Noire

Les relevés des pièges photographiques réalisées, au mois de mars, sur le massif de la Montagne Noire par le réseau loup de l'Aude a permis de détecter un loup mâle présentant une pelade généralisée sur le corps (piégeage photographique du 10/03/2022 à Castans). Cette caractéristique permet de différencier cet individu par rapport aux autres photographies d'un loup effectuées sur le secteur.

Ces images attestent donc qu'au moins deux loups ont fréquenté le secteur de la Montagne Noire durant l'hiver. Des échantillons biologiques collectés à proximité sont actuellement en cours de traitement. Les prochaines relevés de pièges photographiques permettront de suivre la situation.



Loup photographié sur la commune de St Amans Soult

Pour plus d'informations, un contact unique à la Maison de l'Elevage du Tarn

05.63.48.83.16 ou [accueil@elevage-tarn.fr](mailto:accueil@elevage-tarn.fr)



Maison de l'Elevage Tarn

